

[Text]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Tuesday, September 24, 1991

• 1141

The Chairman: I call the meeting to order. Would the Canadian Wildlife Federation delegation come forward please?

We are commencing our hearings with respect to Bill C-17. We are privileged to have as our first witness today two members from the Canadian Wildlife Federation, Mr. James T. Hook, who is the president, and Mr. Ronald Gladish, who is the first vice-president.

Thank you, gentlemen, for coming. The way we proceed is to hear your presentation. We have read your brief, so you certainly do not have to read your brief, but if you could summarize it and pick out the pertinent points then we go into a round of questions. Would you care to make your opening statement?

Mr. Ronald Gladish (First Vice-President, Canadian Wildlife Federation): Thank you, Mr. Chairman, ladies and gentlemen.

The Canadian Wildlife Federation, like most Canadians, wants tough, workable legislation to reduce firearms-related crime. The public, it seems, wants responsible legislation that will impact the criminal, not the average law-abiding firearms owner. We think Bill C-17 falls short of the mark on that count. Of question are where are the minimum three-year to five-year penalties for the use of firearms during commission of an offence, as recommended by the special committee on Bill C-80? Why not increase penalties for theft of firearms? And perhaps we should get tough with people who modify firearms to make concealed weapons—i.e., sawed-off shotguns or rifles. We also need stiffer penalties for the carrying of concealed weapons.

In addition, there is a need for an effective screening of offshore imports for look-alike firearms in Canada. At present, I believe there is no system to channel imports through one port of entry so a proper inspection can be done with qualified technical staff available.

I guess most importantly, we see these provisions should not be plea-bargained away, and in cases of firearms-related crime charges should be laid in every case.

Mr. Hook.

Mr. James T. Hook (President, Canadian Wildlife Federation): For approximately 20 years, the Canadian Wildlife Federation on behalf of its provincial and territorial affiliates have administered safety training programs for

[Translation]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le mardi 24 septembre 1991

Le président: La séance est ouverte. Est-ce que les représentants de la Fédération canadienne de la faune voudraient bien prendre place?

Nous entreprenons nos audiences sur le projet de loi C-17. Nous avons le privilège d'avoir, comme premiers témoins aujourd'hui, deux membres de la Fédération canadienne de la faune. Il s'agit de M. James T. Hook, le président, et M. Ronald Gladish, le premier vice-président.

Merci, messieurs, de votre présence. Voici comment se déroulera la séance. Nous allons d'abord écouter votre présentation. Nous avons lu votre mémoire, il n'est donc pas nécessaire que vous le lisiez, mais vous voudrez bien nous le résumer et en faire ressortir les points pertinents, puis nous vous poserons des questions. Voulez-vous faire votre déclaration d'ouverture?

M. Ronald Gladish (premier vice-président, Fédération canadienne de la faune): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs.

Comme la plupart des Canadiens, la Fédération canadienne de la faune souhaite une loi sévère et applicable pour réduire le nombre de crimes liés aux armes à feu. Il semble que la population veuille une loi sérieuse qui aura un effet sur les criminels, et non pas sur les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois. Nous estimons que le projet de loi C-17 n'atteint pas cet objectif. Nous demandons ce qui est arrivé des peines minimales de trois à cinq ans pour l'utilisation d'une arme à feu pendant la perpétration d'une infraction, tel que le recommandait le comité spécial chargé d'étudier le projet de loi C-80. Pourquoi ne pas rendre plus sévères les peines prévues pour le vol d'armes à feu? Et peut-être devrions-nous être plus durs à l'égard des gens qui modifient des armes à feu pour en faire des armes faciles à dissimuler, comme les fusils à canon scié. Il faudrait également alourdir les peines pour le port d'armes dissimulées.

En outre, il faudrait un mécanisme efficace pour filtrer les importations au Canada de versions civiles de fusils réglementaires. Je pense qu'à l'heure actuelle il n'y a aucun moyen de canaliser ces importations pour qu'elles arrivent toutes au même port d'entrée où un personnel technique compétent pourrait les inspecter comme il se doit.

Mais, ce qui est peut-être le plus important, nous pensons qu'à l'égard de ces dispositions, la négociation de plaidoyer devrait être interdite et que des accusations doivent être portées chaque fois qu'est commis un crime lié aux armes à feu.

Monsieur Hook.

M. James T. Hook (président, Fédération canadienne de la faune): Depuis 20 ans environ, la Fédération canadienne de la faune administre, pour le compte des associations provinciales et territoriales qui lui sont affiliées, des